

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 14 mai 2020

Appel à une relance massive et solidaire, tourisme et liberté de circulation, plan de relance, autonomie stratégique, recapitalisation des entreprises en difficulté, réponse de la Commission à la Cour de Karlsruhe, Pierre Gattaz...

Le MEDEF et ses homologues allemand et italien appellent à une relance massive et solidaire

Alors que la Commission présentera le 20 mai son plan de relance, une tribune cosignée par Geoffroy Roux de Bézieux, Dieter Kempf (BDI) et Vincenzo Boccia (Confindustria) plaide pour un plan massif d'au moins 5 % du PIB par an jusqu'en 2023 autour de trois axes : Green Deal, solidarité, numérique. Ils défendent aussi une coopération européenne pour relancer la production et le tourisme et rétablir les transports transfrontaliers et la mobilité des travailleurs.

La Commission souhaite relancer le tourisme et rétablir la liberté de circulation en Europe

Dans des orientations présentées le 13 mai, la Commission propose une stratégie globale pour une reprise du tourisme et des transports, une approche commune pour la levée des restrictions aux frontières intérieures et un cadre pour le rétablissement progressif des transports. Elle souhaite aussi assurer l'interopérabilité transfrontière des futures applications de traçage. Le tourisme et les transports représentent 10% du PIB européen et emploient près de 267 millions d'Européens.

Plan de relance post-Covid : le Parlement européen préfère des subventions à des prêts

Dans une résolution examinée le 14 mai, les eurodéputés plaident pour un « fonds de relance et de transformation » qui devra être versé aux États « à travers des prêts et surtout des subventions ». Il ne devra pas être financé « au détriment de programmes existants » et devra être fondé sur les principes de cohésion économique, sociale et territoriale et sur la transition verte.

L'autonomie stratégique de l'Europe à l'agenda des ministres

Les vingt-sept ministres de l'Économie échangeront, le 15 mai, sur la souveraineté industrielle européenne. Un document préparatoire mentionne que « des efforts sont nécessaires pour réduire la dépendance pour les matériaux et les technologies critiques, la nourriture, l'infrastructure, la sécurité et d'autres secteurs critiques ».

Les Etats membres autorisés à recapitaliser les entreprises en difficulté

La Commission a de nouveau assoupli temporairement ses règles en matière d'aides d'État, en permettant la recapitalisation des entreprises en difficulté à cause du coronavirus. Elle a néanmoins posé des conditions très strictes, comme l'interdiction de verser des dividendes ou des bonus aux dirigeants. C'est sur cette base que la France a été autorisée à soutenir Air France.

La Commission répond à la Cour de Karlsruhe

Le 5 mai, la Cour constitutionnelle allemande a demandé à la BCE de justifier que les effets économiques de sa politique monétaire étaient proportionnés. En réaction, Ursula von der Leyen a rappelé que la politique monétaire était une compétence exclusive et que les jugements rendus par la CJUE étaient contraignants pour les cours nationales. La Commission n'exclut à ce stade aucune possibilité, dont une possible procédure d'infraction contre Berlin.

Pierre Gattaz : il faut relocaliser et réindustrialiser notre pays

Le Président de BusinessEurope a rappelé la nécessité de relocaliser des industries en France, tout en réduisant

leurs coûts afin qu'elles soient compatibles avec le marché mondial. Il s'est prononcé en faveur d'un plan de relance européen massif. Par ailleurs, Geoffroy Roux de Bézieux a discuté avec ses homologues, le 14 mai, des mesures européennes coordonnées de déconfinement.